

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.89.279

30 novembre 1989

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>TCHECOSLOVAQUIE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Ouvreuses et machines pour le nettoyage du coton (SH 84.45)
5. Intitulé: CSN 81 1112 (équivalent à ST SEV 6562-88) Machines textiles. Ouvreuses et machines pour le nettoyage du coton. Types, prescriptions générales et prescriptions techniques.
6. Teneur: Cette norme définit les types, les principaux paramètres et les prescriptions techniques des ouvreuses et machines pour le nettoyage du coton.
7. Objectif et justification: Normalisation d'objets non couverts par des normes internationales
8. Documents pertinents: -
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er juillet 1990
10. Date limite pour la présentation des observations: 31 décembre 1989
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: